

Brégades appartenait à sieur Charles Monteillet, marchand de Lyon.

En 1720, Eléonore Tremblay, veuve dudit Charles Monteillet possédait les domaine et moulin de Brégades, le 20 mars 1730, elle les vendit à Claire Cherpenay, veuve de Jean Poyet, pour le prix de 4,300 livres.

Brégades appartenait, en 1743, à sieur Pierre Poyet, marchand, habitant, demeurant au bourg d'Amplepuis, fils de ladite Claire Cherpenay.

Il est dit, en 1757, que Brégades est un arrière-fief tombé en roture depuis que la rente noble qui en dépendait, a été réunie à différentes seigneuries, principalement à celle de Rébé.

En 1758, demoiselle Jacqueline Vacheron, veuve de Pierre Poyet, comme tutrice de leurs enfants, possédait au lieu de Brégades un tènement consistant en maison haute et basse, grange, étable, cour, aisance, jardin, chenevier, verchère, pré, terre, garenne, broussailles, moulin à blé, battoir, écluse, bief et autres possessions qui appartenaient, en 1639, à demoiselle Jacqueline Guillard, veuve de maître Philibert Chastelain.

P. DE VARAX.

